



# RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Election des représentants des étudiants au conseil d'administration du CROUS de Montpellier - Occitanie

### Arrêté portant création et composition de la commission électorale

La rectrice de la région académique Occitanie,  
Chancelière des universités

**VU** les articles L. 822-1 et R. 822-9 à R. 822-12 du code de l'éducation relatifs aux œuvres sociales en faveur des étudiants ;

**VU** le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif notamment à l'organisation d'un vote électronique par internet pour les élections 2021 ;

**VU** l'arrêté du 13 août 2021 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;

#### - ARRÊTE -

**ARTICLE 1 :** Il est créé une commission électorale dans le cadre des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires ; cette commission est chargée de veiller au bon déroulement des opérations électorales.

1- Sont nommés en qualité de représentants de l'administration du centre régional des œuvres universitaires de Montpellier - Occitanie :

#### **Titulaires**

Pierre Richter  
Cathy Deshons  
Thierry Wacrenier  
Agnès Roujon  
Thierry Rioux

Directeur général  
Directrice de la Vie Etudiante  
Directeur du site de Nîmes  
Responsable du Service Juridique  
Responsable du Service Contrôle de Gestion

#### **Suppléants**

Catherine Racine  
Mélinda Jupas  
Renaud Serretta  
Marie Ciminato  
Marie Briat

Directrice adjointe  
Responsable du service social  
Directeur du CLOUS  
Responsable des services financiers  
Chargée de mission Vie de campus

2- Sont nommés en qualité de représentants des électeurs :

**Titulaires**

Fabien Bon	UNION
Robin Ratto	UNI
Virgil Khau Van Kien	FAGE
Samya Mokhtar	UNEF
Anthony Rimbart	VPE Crous*

**Suppléants**

Matéo Safti	UNION
Marie Monfariol	UNI
(néant)	FAGE
(néant)	UNEF

*(\*) En l'absence de représentation locale de l'organisation étudiante ANEE, c'est l'organisation Ensemble pour ton Crous, siégeant au conseil d'administration du CROUS Montpellier - Occitanie à l'issue des élections de novembre 2018, qui complète la représentation étudiante.*

Après enregistrement des listes des candidats et pour assurer la représentation de chacune des listes enregistrées, de nouveaux membres pourront être désignés en qualité de représentants des électeurs, sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant en cours de validité.

**ARTICLE 2** : La présidence de la commission est assurée par la rectrice de région académique ou son représentant. En cas d'empêchement de la rectrice de région académique, la présidence sera assurée par le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI), ou par le secrétaire général adjoint de région académique Occitanie, chef du service régional en charge de l'ESRI, ou un membre dudit service.

**ARTICLE 3** : Le Directeur général du CROUS de Montpellier-Occitanie et le secrétaire général de la région académique Occitanie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le

15 SEP. 2021

Sophie Béjean

